

LE

FILOPATHE



GIHP

Aquitaine

Décembre 2006 - n°28

GIHP Aquitaine – 436, avenue de Verdun – 33 700 Mérignac. Tél 05 56 12 39 39. Fax 05 56 12 37 92.

ÉDITO

Dix ans déjà !

Voilà dix ans que, à l'initiative de notre secrétaire générale Dominique Helgorsky, « le Filopathe » a été régulièrement rédigé, mis en page et adressé aux adhérents du GIHP, aux instances administratives ou électorales du département et de la région.

Avec pertinence, volonté, perspicacité, une équipe de bénévoles s'est constituée au sein du comité de rédaction pour témoigner de la richesse de la vie associative vécue au sein du GIHP, en lien avec d'autres associations amies défendant les mêmes intérêts des personnes handicapées. Plus qu'un rendez-vous amical, le Filopathe est devenu, au fil des années, une plate forme largement ouverte sur nos revendications, nos actions, nos succès pour l'insertion des personnes handicapées, quel que soit le handicap.

Les services de rééducation du GIHP permettent chaque année à près de 500 personnes handicapées de mieux se situer par rapport à elles-mêmes et au milieu environnant.

Combien sont-ils les jeunes, les adultes, les personnes vieillissantes qui ont eu recours à tel ou tel service pour accéder à une véritable autonomie, pour s'affirmer en citoyen libre et responsable ? L'adaptation personnelle, pour importante qu'elle soit, ne suffit pas. La société, elle aussi, doit changer.

Certes des avancées significatives vers une meilleure intégration sont inscrites dans la loi. Mais il reste encore à se mobiliser, à intervenir auprès des instances décisionnelles pour que chacun d'entre nous puisse bien se situer, être admis, être respecté, prendre sa place dans un monde difficile où la rentabilité, l'économie emprisonnent les décideurs dans leurs habitudes et leurs conceptions d'une autre époque.

Goyeux Noël !

SOMMAIRE

MDPH Blues	2
Invitation aux vœux	3
Transports	4
Pierre et le train	4
Accessibilité et civilité	5
Tribune libre	5
Catastrophe annoncée	6
Activ'GIHP	7
Filo CONSO	7
Quand le sucre rit	9
Ces contes qu'on raconte	10
Feuilleton interactif	10
Des oreilles pour voir	11
La Rubrikipik	11
En avant la musique !	12



Le journal paraît aussi **en braille sur demande**, en agrandi, en enregistrement cassette.

Avec dynamisme, constance et persévérance, les dirigeants du GIHP, les adhérents, les sympathisants continueront à être mobilisés et à oeuvrer encore pour obtenir un changement des pratiques sociales ainsi que l'application des nouveaux textes de lois et règlements.

Une personne handicapée peut et doit avoir sa place dans la vie actuelle ; c'est un droit que nous réclamons, que nous exigeons.

Roland ROUX
Président d'honneur



En cette fin d'année, la mise en place de la MDPH de la Gironde stagne, coincée entre le manque de personnel, l'incertitude sur les crédits de son fonctionnement etc. Nous attendons beaucoup du regroupement de ses services en un lieu unique (voir la nouvelle adresse ci-contre) à la fois plus facile pour l'accès des usagers et plus serein, nous l'espérons, pour le fonctionnement interne, ce qui ne peut que profiter aux bénéficiaires.

La Commission des Droits et de l'Autonomie a atteint une vitesse de croisière, on y statue sur plus de 4000 situations par mois, Prestation de Compensation Handicap, Allocation Adulte Handicapé, reconnaissance de travailleurs handicapés, carte d'invalidité et carte de stationnement etc. Le retard accumulé n'est pas encore résorbé pour arriver à la limite prévue de deux mois pour que la personne ait une réponse finale à sa demande.

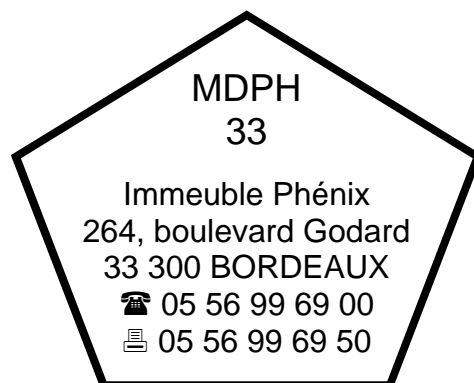
Les personnes qui le demandent doivent être entendues par la CDA qui reçoit mensuellement 9 ou 10 personnes. La CDA se réunit une fois par mois, plus deux fois par mois dans sa forme simplifiée. Des débats de fond émergent et en on y aborde les difficultés d'application du nouveau système dans l'intérêt des personnes handicapées.

LE GROS SOUCI : le fonds départemental de compensation ne fonctionne toujours pas. C'est un complément incontournable de la prestation de compensation pour arriver à ce que les frais laissés à charge du bénéficiaire ne

dépassent pas « 10 % de ses ressources personnelles nettes » (loi du 11 février 2005). On a beau nous assurer qu'en attendant, le comité des financeurs du Site pour la Vie Autonome (ancien système) fonctionne toujours, on sait bien qu'il n'offre pas le même intérêt pour les personnes handicapées qui pâtissent donc de ce retard.

Sans oublier qu'une des priorités de ce fonds est d'aider au financement des aides humaines et des aides techniques pour les enfants, lesquels ne sont que partiellement concernés par la compensation pour l'instant.

Tout comme la MDPH, le fonds départemental de compensation devait fonctionner début 2006, il ne fera pas partie de nos cadeaux de Noël. DH



FILO TOUT NU !

Vous l'aurez remarqué, votre Filopathe n°28 est moins habillé que de coutume : Pascal Bastier, qui illustre habituellement et brillamment le journal, est retenu loin de son ordinateur connecté. En effet, la énième panne d'ascenseur est plus sérieuse que les autres et il a dû rester dans sa famille en attendant les réparations. Pascal circule en fauteuil électrique et habite au 3e étage, alors sans ascenseur, vous comprenez... ?

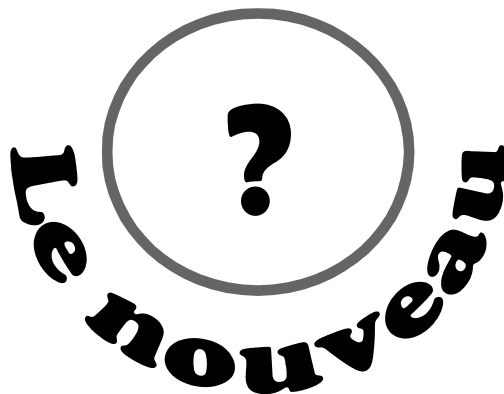
Joyeux Noël!

3 en 1 !

- Venez fêter avec nous :**
- 1. les 10 ans du Filopathe**
 - 2. le nouveau logo GIHP**
 - 3. la nouvelle année 2007**



L'ancien



- INVITATION -

A l'occasion des 10 ans du Filopathe, Joël Solari, le nouveau Président du GIHP Aquitaine, les administrateurs et les salariés vous invitent à la présentation des vœux 2007.

A cette occasion, vous pourrez découvrir notre nouveau logo.

**Mardi 23 janvier 2007 à 18H
À la Maison des Associations de Mérignac
55 avenue de Lattre de Tassigny, 33 700 MERIGNAC**

**Renvoyez vite votre inscription au GIHP Aquitaine, 436 avenue de Verdun,
33 700 Mérignac ou appelez nous au 05 56 12 39 39.**

**Mme ou M. sera présent.
Nombre de personnes :**

TRANSPORTS...

Des avancées

Un domaine d'application exhaustif

« *La chaîne du déplacement doit permettre aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des aménagements et des espaces publics, des transports et leur intermodalité* » (article 45)

Avec la Loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'obligation est faite aux AOT (Autorité Organisatrice des Transports) de mettre leurs réseaux en conformité pour le Transport des PMR (Transport des Personnes à Mobilité Réduite). Tout matériel roulant, renouvelé ou acquis, doit être accessible d'ici 2015. En cas d'impossibilité technique avérée de mise en accessibilité, l'autorité organisatrice de transports publics doit mettre en place et financer dans un délai de 3 ans des moyens de substitution dont le coût pour les personnes handicapées bénéficiaires ne doit pas être supérieur à celui du transport public.

Aussi nous nous rendons compte dans notre région que les grandes agglomérations s'équipent de bus à palette rétractable et que des autocars régionaux sont mis en place avec des élévateurs pour fauteuil roulant.

Environ 110 autobus équipés sont arrivés sur la Communauté Urbaine de Bordeaux : après les lignes 50 et 52, c'est maintenant au tour de la ligne de 16 d'être rendue accessible, et d'autres encore d'ici février 2007. Un plan pour rajouter une palette rétractable sur les anciens autobus est également lancé.

Un problème demeure, les personnes déficientes visuelles n'ont toujours pas d'annonces vocales dans les bus urbains.

Quelques avancées sont intervenues sur le tramway : les petites marches palliées toujours en panne seront progressivement remplacées par une marche fixe pour combler la lacune entre le tramway et le quai. La barre d'appui centrale qui gênait l'évolution des fauteuils a vu son encombrement réduit. On nous promet aussi des distributeurs de tickets à hauteur sur les quais de la 2e phase du tramway.

Pour la SNCF, c'est la société canadienne Bombardier, qui a obtenu le marché des autorails en régions, elle a présenté deux prototypes d'élévateurs électriques embarqués destinés à desservir des quais de hauteur inférieure à 550 mm et jusqu'au niveau des rails.

Si l'appareil le plus léger est d'un fonctionnement aisé et rapide, sa structure semble incompatible avec un usage en exploitation. Le second, plus solide et massif avec une palette plus large et plus longue, supporte davantage le passage de gros fauteuils électriques. On la trouvera sur un **Autorail Grande Capacité (A.G.C)** dont 500 exemplaires équiperont ces prochains mois les liaisons régionales S.N.C.F hors Ile- de- France. Nous avons eu l'occasion de le tester lors de l'inauguration de la nouvelle gare de Mont de Marsan dans les Landes avec la présentation de 2 autocars adaptés qui feront la liaison Pau à Mont de Marsan et de Pau à Agen. Bien que les équipements avancent, nous nous devons d'apporter toute notre vigilance et notre militantisme afin que les personnes handicapées ne restent pas sur le bord des trottoirs ou des quais ! A suivre ... !

Joël SOLARI



PIERRE ET LE TRAIN

Pierre Labarsouque, 23 ans, est une personne qui circule en fauteuil électrique.

Pierre aime les trains de père en fils (son père et deux de ses oncles sont cheminots). Filo est allé recueillir ses impressions sur ce mode de transport dont la mise en accessibilité avance à la lenteur de l'escargot...

Filo : Dans ton souvenir, quel est ton premier voyage en train ?

Pierre : J'étais tout petit et je n'avais pas encore de fauteuil. Mes parents m'ont raconté qu'à l'époque j'étais insupportable dans le train. J'embêtais mes parents pour monter vite et, dès que le train démarrait, j'hurlais de peur !...

Filo : Depuis quand prends-tu le train en fauteuil ?

Pierre : Depuis 2005, à la fréquence de deux fois par mois environ direction Factice, plus quelques grands voyages (Nantes). J'adore les changements mais j'anticipe en vérifiant auprès de la gare de départ que je suis bien programmé pour l'arrivée et en le signalant au contrôleur quand il passe. J'évite de passer à Paris pour ne pas avoir à changer de gare (il y a cinq gares à Paris, trois à Lyon, etc.).

J'aime les trajets longs. Si je suis accompagné, j'improvise pour les toilettes (pas accessibles), ou alors je m'arrange à l'aide d'un tuyau télescopique et d'une bouteille. C'est un paramètre qu'il n'est pas possible de négliger.

Filo : Et pour l'embarquement dans le wagon ?

Pierre : Dans les grandes gares, il n'y a aucun problème car il y a toujours du matériel. Dans les petites, c'est autre chose !!! Il y a des fois où on se retrouve comme un c... ! Certains laps de temps à l'arrêt sont très courts : 2 mn pour sortir. Et certaines gares ne sont pas équipées de monte-charge. Une fois, j'avais fait en sorte de prendre un corail car je savais que sur le Corail les portes sont assez larges. À l'arrivée, pas de plate-forme. J'ai dû être descendu à bras par deux agents, un voyageur, plus mon oncle et la contrôleur (moi plus le fauteuil, ça fait environ 130 kg !).

Pourtant, l'improvisation ne me fait pas peur. Je comprends très bien qu'on soit inquiet dans certains cas. Dans le milieu institutionnel, on est réglé comme du papier à musique. Aussi, quand on se retrouve confronté à des situations imprévues par la suite, c'est la panique. Une fois, on m'a oublié dans le train à Bordeaux : heureusement, c'était le terminus !!!...

Pierre pense que de toute façon il y a une solution à tout couac. Il n'y a pas mort d'homme. Il faut dédramatiser. Mais il reconnaît que même en acceptant l'improvisation, il faut quand même un minimum d'organisation. Pendant très longtemps, il a fait sans téléphone portable. Il conclut :

« Avec le temps, j'ai appris à me repérer dans les villes et à m'orienter, à lire une carte, alors que j'avais naturellement des difficultés à m'orienter. »

Groupement pour l'
Insertion des personnes
Handicapées

Physiques d'Aquitaine

436, avenue de Verdun

33 700 Mérignac

☎ 05.56.12.39.39

☎ 05.56.12.37.92

accueil@gihp-aquitaine.org
http://www.gihp-aquitaine.org

ACCESSIBILITÉ ET CIVILITÉ

La prise en compte systématique des contraintes du handicap commence à influencer l'habitat en général et l'environnement urbain.

Ainsi, la résolution des problèmes d'accessibilité modifie le tracé ou le profil de voies existantes et complète une signalétique souvent indigente. Est-ce que ces aménagements, évidemment voyants, enlaidissent la ville comme certains le prétendent ou altèrent l'harmonie de monuments prestigieux ? Ce n'est pas certain dans la mesure où ces modifications sont intégrées discrètement dans un schéma cohérent (accès aux lieux publics par exemple). Mais le plus difficile semble-t-il est de changer le regard du passant valide et pressé, parfois agacé par cette pléthore de signaux coûteux pour le contribuable!

Je pense, pour ma part, que cette sollicitude pour l'Autre, à mobilité réduite, est réconfortante. C'est, en quelque sorte, une réponse muette mais insistante à l'indifférence et à la violence qui se manifestent dans les centres ville. Et puis je me dis, aux portes de la vieillesse, lorsque ma vue baissera pour de bon et que mes jambes seront moins alertes, je bénirai ces balises qui me faciliteront l'accès à mes lieux préférés. Je pourrais alors saluer d'un cœur léger l'ami en fauteuil roulant qui me doublera.

Philippe LASSALLE

TRIBUNE LIBRE

L'État hors la loi

C'est en lisant un compte rendu du mois de novembre du CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées) que j'ai découvert ceci : les AVS, Auxiliaires de Vie Scolaire sont comptabilisés comme faisant partie du quota d'emplois des handicapés au sein de l'Éducation Nationale. Pourquoi cette manœuvre législative ? Pour exonérer l'Éducation Nationale de sa participation à la contribution versée au FIPHFP, le nouveau Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans les Fonctions Publiques, prévue par la loi du 11 février 2005.

Les AVS à ma connaissance sont généralement des personnes valides ! Cette façon de faire est totalement contraire à l'esprit de la loi et c'est infamant pour les personnes handicapées qui cherchent du travail. Scandaleux en effet que les députés et les sénateurs aient laissé faire ce tour de passe-passe, comme l'Assemblée Nationale et le Sénat en ont trop souvent l'habitude. Dommage aussi que les associations qui nous représentent au sein du CNCPH n'aient rien dit non plus, ce qui montre que la défense du handicap par les assos a sûrement des limites.


Moi qui suis administrateur du GIHP National, je ne suis pas très fier de ne pas l'avoir vu venir. À force de vouloir être partenaire à tout prix avec les institutionnels, les associations risquent de perdre c'est vrai leur pouvoir militant.

Maintenant, devant cette nouvelle accablante, que faire ? Et bien agir, agir en interpellant les médias, les députés et les sénateurs pour dénoncer cette infamie. Pour parodier un film, Network : sortons tous à nos portes, fenêtres, auprès des commerçants, de notre maire pour faire entendre notre mécontentement. Interpellons aussi les candidats à l'élection présidentielle ! Et écrivons aussi au père de cette loi de février 2005, Jacques Chirac Président de la République.

Chères lectrices, lecteurs, le représentant du GIHP Aquitaine que je suis au sein du GIHP National vous présente ses excuses pour ne pas avoir été vigilant sur ce coup bas contre l'esprit de la loi du 11 février.

Mais néanmoins, à l'heure où j'écris ces mots, les esprits commencent à bouger et la révolte gronde. Tous ensemble : grondons afin que l'État ne soit plus HORS LA LOI.

Christian ARNAUDIN



Chronique d'une catastrophe annoncée

La nouvelle est tombée, Transadapt a arrêté le transport adapté thérapeutique.

Comme ils assuraient la quasi-totalité de ces transports pour les personnes en fauteuil roulant sur l'agglomération bordelaise, ce sont plusieurs centaines d'usagers qui se sont retrouvés sur le carreau : des personnes handicapées qui ont besoin d'aller chez le médecin, chez le kiné, à l'hôpital... Et qui ont besoin d'être transportées sur leur fauteuil roulant

dans un véhicule aménagé avec une prise en charge par la sécurité sociale.

Cette catastrophe était annoncée. Depuis plusieurs mois, Transadapt avait protesté sur l'insuffisance du financement par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, et avait commencé de refuser certains transports sur des critères de distance.

Le 30 août, les associations AFM, APF et nous-mêmes le GIHP Aquitaine avons rencontré le directeur de la CPAM pour l'alerter et entendre les solutions proposées : rechercher un accord avec Transadapt, dont il ne reconnaissait pas les conditions, ou conventionner d'autres sociétés de transport adapté.

À cette époque, l'offre de substitution était totalement insuffisante et elle l'est restée (voir à la fin).

Malgré tout cela, aujourd'hui, rien n'a été évité.

Qu'ont fait les victimes de cette prise d'otages ? Certaines ont tout simplement arrêté d'aller chez le kinésithérapeute, ne pouvant payer ce déplacement régulier auprès d'un transporteur privé trop cher, ou auprès de Mobibus qui assure le transport adapté public, sachant que ce dernier nous répond qu'il n'est pas autorisé par son financeur, la CUB, à effectuer ce type de transport.

Certaines ont tenté d'emprunter des taxis conventionnés ou des VSL, quand elles pouvaient effectuer le transfert entre leur fauteuil et le véhicule, seules ou avec un peu d'aide. D'autres ont dû accepter de voyager couchées en VSL, pour aller chez le kiné !

Que faire ?

Nous n'avons pas forcément à connaître les conditions entre la CPAM et les transporteurs, mais nous devons pouvoir bénéficier des mêmes prestations que les autres assurés sociaux !

Faites donc remonter vos difficultés à M. le directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde, place de l'Europe, 33 000 Bordeaux, avec une copie pour le GIHP s'il vous plaît.

À notre connaissance, trois transporteurs adaptés continuent d'accepter les transports thérapeutiques, sans illusion pour cause de saturation immédiate ou dans un avenir proche :

Alipes : 05 56 07 66 92

Microbus : 05 56 40 58 68

Ulysse : 05 56 34 75 37

*N'hésitez pas à nous contacter,
au GIHP : 05 56 12 39 39.*

DH

Vous nous avez rencontrés :

- **le 9 septembre sur le Forum des associations de Mérignac** où nous vous invitons à changer de point de vue en chaussant des lunettes de simulation des différents types de déficience visuelle.
- **le 16 septembre sur le forum des associations de Gradignan** où nous vous informions sur les progrès à attendre de la loi du 11 février, ses ombres et ses lumières un an et demi après sa parution.
- **le 18 octobre, à la journée Hansemble** de la Caisse des Dépôts et Consignations où les enfants des centres aérés ont découvert avec nous l'approche des 5 sens, voir, entendre toucher, goûter sentir... pour mieux connaître.
- **le 19 novembre au Salon du bénévolat de Bordeaux** où vous êtes venus vous renseigner sur les possibilités d'être bénévole dans notre association



Et vous nous retrouverez bientôt :

- **le mardi 23 janvier 2007** pour fêter à la fois l'année nouvelle, le logo nouveau et les 10 ans de votre journal préféré (voir page 3)
- **le 5 avril 2007, Journée de la courtoisie au volant** où nous exhorterons les automobilistes à une conduite prudente et à un meilleur partage de la rue.
- **les 5 et 6 avril sur le Forum Santé du Bouscat** où nous interviendrons auprès des jeunes sur le thème de la discrimination par le handicap.

Et bien sûr, évidemment, **en juin, probablement le 8, pour notre assemblée générale** annuelle, l'occasion de faire le point sur les nombreuses activités de votre dynamique GIHP.

L'aide à la personne est en plein développement, elle est encouragée par l'État qui soutient le développement du service de proximité.

Notre journal vous propose quelques références, nous les avons choisies sur l'utilité particulière qu'elles présentent pour les personnes handicapées à domicile, et à partir de l'écho favorable sur leur bon accueil.



Votre repassage



REPASSAGE SERVICE enlève votre linge et vous le ramène à domicile repassé dans les 48 à 72 heures, ceci 7 jours sur 7. Il vous en coûtera 13,50 € de l'heure, il faut environ deux heures de repassage pour 5 kilos de linge, le contenu d'une machine. Leur rayon d'intervention est l'agglomération bordelaise. Vous avez aussi possibilité de faire laver ou retoucher éventuellement vos vêtements.

Pour renseignements, un numéro de téléphone, le 06 22 94 84 46 ou Internet : www.repassageservice.com



Dépannage informatique

S'il vous est arrivé de vous battre avec votre ordinateur et d'en ressortir K.O, cet article vous concerne. En effet, pour 49 €, quelque soit la durée de l'intervention, la Société HELP COMPUTER s'engage à vous « réparer » votre ordinateur. Si l'achat de pièces détachées s'avère nécessaire, elles vous seront proposées en supplément. Libre à vous de choisir. Et si par malheur le technicien était « impuissant » à identifier la panne, sa visite ne vous sera pas facturée. Cette jeune Société, l'une des moins chère sur la place de Bordeaux, a son carnet d'adresses bien rempli mais, très réactive, ne se laisse pas déborder. Contactez un technicien, expliquez votre problème, un rendez-vous vous sera proposé très rapidement.

Travail sérieux, rapide, bien fait. Les techniciens s'adaptent à votre horaire et honorent les rendez-vous à quelques minutes près. Leur réputation en dépend, ils en ont bien conscience.

HELP COMPUTER,
25 rue Blanchard Latour, 33 000 BORDEAUX
☎ 05 56 98 98 98

Dépanneur et récupérateur de données

Eloy Chamorro a monté SOS PC 33. Il récupère les données sur les disques durs altérés, à l'aide d'une « salle blanche » et d'un savoir faire pointu. « La pire dégradation ne m'échappe pas, soutient-il avec un large sourire. Brulé, noyé, même dans l'eau salée j'arrive à retrouver la mémoire. Sur les carte-flash, les DVD, les portables, les USB, les disquettes... Je peux aussi faire de la recherche de preuves informatiques, des réparations à domicile et même donner des cours. »

Voilà, ça marche. Le bouche à oreille a bien fonctionné, Eloy a réalisé une étude de marché sur le terrain en même temps qu'il créait son réseau de clients. Vous pourrez le croiser sur son vélo électrique avec sa remorque, bourrée d'outillages spécifiques et de composants informatiques, décorée par des publicités qui lui permettent de faire des déplacements gratuits sur la CUB et de ne vous compter que le prix de la réparation lorsque vous le sollicitez pour un dépannage. J'ai personnellement fait appel à ses services et je ne peux que me louer de ses prestations ! JS

SOS PC 33 : ☎ 05 56 31 73 43
Adresse e-mail : sospc33@gmail.com
Site : www.sos-pc-33-bordeaux.info



Services aux particuliers

Guylène Saillard vous propose ses services pour les prestations suivantes : aide administrative (composition et frappe de courriers, tri et archivage des papiers administratifs), aide à l'informatique (formation en traitement de texte, photo, connaissance de base), petit bricolage, accompagnement (pour vos démarches administratives, rendez-vous médicaux, courses, loisirs), lecture de journaux quotidiens, périodiques ou livres. Intervient aux alentours de Lormont, Bordeaux Caudéran, Mérignac, Eysines, Le Bouscat, et Bruges. Tarif horaire dégressif selon la fréquence des interventions : de 11 à 16 €/ heure en Chèque Emploi Service.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez la contacter au 05 56 06 45 05 ou 06 24 42 19 08.

Toutou Services

TOUTOU SERVICES est un service de livraison gratuite à domicile d'aliments pour chiens et chats, litière et bientôt des accessoires, sans surcoût et sans montant minimum d'achat. Livre sur toute la région bordelaise et le Sud Libournais des produits de marque.

Les contacter au 05 56 47 99 20.



L'autoroute facile

Prendre l'autoroute peut s'avérer compliqué ; rien qu'à l'entrée pour attraper le ticket qui se tortille au vent, tâche d'autant plus difficile quand son véhicule n'est pas assez proche du distributeur. Sans compter le stress engendré par la file de voiture qui s'accumule derrière et les énervés du volant qui klaxonnent.

En sortant au péage, c'est plus facile avec les caissières qui tendent le bras pour prendre les règlements, mais la transaction peut être plus ou moins longue en fonction du handicap.

L'abonnement Liber-t peut vous rendre la tâche plus aisée et plus rapide. Un petit boîtier électronique nommé « badge » préalablement fixé à votre pare brise sous le rétroviseur intérieur est détecté automatiquement dans les voies d'entrée et de sortie d'autoroute marqué par le symbole :



Le règlement se fait par prélèvement mensuel sur votre compte. Les frais d'abonnement Liber-t sont de 24 € par an et par badge (12 € en recevant votre facture par mail plutôt que par voie postale). Il vous est aussi demandé un dépôt de garantie de 30 € restituable pour le badge.

Pour plus de renseignements : 0892 70 26 34 (0.34 €/min) ou <http://www.cofiroute.fr>.



QUAND LE SUCRE RIT....

SOUVENIRS GOURMANDS, la suite

Myriam et les mistral : je me souviens des sachets rouges, verts, oranges qui contenaient de la poudre qu'on aspirait avec une paille en réglisse. Le réglisse était vite bouché et on était obligé de « laper » la poudre et on s'en mettait partout. Sur le rabat du sachet, il y avait des fois écrit « gagnant » et alors on avait droit à un sachet gratuit.

Pascal et les sucettes images : j'étais très très gourmand, je mangeais d'abord le bord croquant tout autour car c'était un peu plus mou et ça avait un goût particulier. Et puis, c'était pour ne pas manger le visage tout de suite !

Babette : nous faisons des économies avec ma sœur pour acheter des bonbons en allant à l'école, et les manger avant de rentrer car à la maison c'était interdit.

Christine : Mes parents tenaient une épicerie, je me souviens de ma main plongeant dans les grands bocaux hexagonaux et biseautés pour saisir avidement les carambars par poignées. C'était les bonbons réconfort de la sortie de l'école.



LES BONBONS, PÉCHÉS MIGNONS ?

Pour achever en beauté ce détour par les chemins secrets de notre coupable gourmandise, prenons ensemble le chemin des écolières, trois lycéennes nous ont confié leur brillant travail de TPE (travaux personnels encadrés) qui nous renseigne sur notre petite et notre grande histoire avec les bonbons.

Comme on peut s'en douter, l'origine du mot bon-bon c'est deux fois bon.

C'est au miel qu'on doit la naissance de la confiserie et le premier sucre est de canne, il faudra donc attendre le retour des croisés pour qu'elle arrive en Europe. Les friandises seront d'abord luxueuses et royales, des « épices de chambre », elles ne se démocratiseront qu'avec l'importation des cannes à sucre venues des colonies. Les recettes sont d'abord développées par les religieux et les apothicaires qui entendent

ainsi faciliter l'absorption des médicaments. Puis, leur diversité explose au XVIIIe siècle et leur nombre au XIXe au travers de la révolution industrielle qui nous permet de nous gaver sans modération aujourd'hui.

Nos bonbons actuels sont composés de 95 % de sucre(s) (origine canne ou betterave) et de 5 % d'additifs alimentaires. Nos lycéennes ont opéré une analyse sérieuse et chimique de ces derniers, colorants, gélifiants, épaissants, agents d'enrobage ou de glisse, arômes, colorants, conservateurs, exhausteurs de goût, enzymes... dont nous vous faisons grâce du détail si vous souhaitez rester gloutons. Mais, rassurons-nous, le mode de cuisson naturel du sucre permet déjà d'obtenir une grande variété.

Mais au fait, qu'est-ce qui nous attire dans un bonbon ? Nos jeunes filles se sont penchées sur la part de nos sens dans ce choix et elles ont pratiqué un sondage parmi leurs collègues lycéens. La forme, la couleur, les parfums et la texture ont tous leur importance et, à l'exception de l'ouïe (et encore), tous les sens sont sollicités. Mais le goût (en corollaire l'odorat) semble venir en première position, avant la vue où la couleur domine sur la forme, puis enfin le toucher. Elles remarquent que 25% des personnes interrogées préfèrent le parfum fraise et 25% préfèrent le cola. Enfin, si 70 % déclarent une préférence pour les bonbons acides, 60 % regardent d'abord la couleur, et 55 % tiennent compte de la texture. Le plébiscite : 95 % des élèves apprécient les bonbons mous et gélatineux alors que les personnes plus âgées auront tendance à préférer les bonbons traditionnels qu'elles ont l'habitude de manger, ce qui motive les fabricants à produire et de redévelopper certains bonbons « anciens ».

À plusieurs reprises, nos jeunes sondeuses attirent notre attention sur les stratégies commerciales qui utilisent nos préférences en évoluant vers des fabrications plus artificielles et chimiques. Pour ce travail, elles ont tenté d'avoir des renseignements par les fabricants dont aucun ne leur a répondu informativement.

Nous remercions chaleureusement Sarah, Magali et Iman pour tout ce qu'elles nous ont appris qui nous permettra désormais de déguster et savourer avec le même appétit, mais en étant mieux informés. Filo

Informations extraites du TPE : LES BONBONS, PECHES MIGNONS ? Par Sarah Barbe, Magali Breton et Iman Kerroum.

CES CONTES QU'ON RACONTE

Qu'est-ce que le conte ? Certains ont un a priori et le laissent aux enfants ;

En effet, qu'apporte le conte à un adulte raisonnable ? Mais alors, comment expliquer cette attirance d'un public de plus en plus large lors du passage d'un conteur ?

Le conte existe depuis toujours, et dans toutes les civilisations. Le conteur, qui est souvent l'âme de la tribu ou du village, est là afin d'exorciser les peurs innombrables - bêtes sauvages, bruits non identifiés, attaquants éventuels - mais aussi afin de porter l'espoir du plus faible sur le plus fort, et sur les forces du mal. Les monstres hantent les forêts et l'imaginaire collectif. Au Moyen Âge, les hurlements des loups descendant de leur tanière, affamés, prêts à dévorer brebis et petits enfants, ont fait trembler dans les chaumières... Le Petit chaperon rouge est là pour en témoigner... N'oublions pas les sorcières et autres chats noirs...

Le conteur est là aussi, et surtout, pour apporter du rêve, de l'espoir, par les protections des bonnes fées et des djinns (diablotins) et par l'existence du magique, présent en tout et en tous...

Les griots, conteurs africains, vont, pour leur part, de village en village afin d'entretenir, à grand renfort de danses, de mimiques, de chansons, de musique et de rire, l'histoire et la mémoire de tout un peuple.

Le plus souvent, le conte est porteur d'une morale. Le « méchant » ne gagne pas à tous les coups, le « faible » doit faire preuve d'une grande ingéniosité et de bonté afin d'avoir le dernier mot. La caricature d'un personnage - nez crochu, regard torve... - semble augurer de son caractère ... A l'inverse, la beauté et / ou la douceur vont de pair avec la bonté. Les fées sont un symbole et un encouragement pour lutter contre les épreuves, communes aux héros des contes et à nous-mêmes (difficultés parentales, belle-mère acariâtre, pauvreté extrême...)

Noël est proche, pourquoi ne pas nous attarder sur Dickens et ses contes de Noël ?

Les spectres qui viennent chaque nuit hanter Mr Scrooge et l'emmenent sur les lieux de son enfance, lui montrent de manière objective le présent, et l'avenir terrible qui en découlera - enfer, diables crochus, douleurs... - s'il persévère dans sa conduite. La peur ainsi que la répugnance ressentie devant son être profond l'amènent à modifier son comportement.

Mon expérience auprès d'enfants et d'adultes, m'a montré ce, qu'effectivement, le conte leur apporte. Pour l'enfant, le dépassement de la peur de l'abandon se fait par l'intermédiaire du conte. Quant à l'adulte, le Passé et le Présent sont regardés autrement, d'une façon plus sereine.

Nicole AUGÉ KHALEF

FEUILLETON INTERACTIF

Au fil des pattes...

Partons pour un nouvel épisode prometteur proposé par Laurence, quelques réponses, beaucoup de questions, du suspense, on aimerait déjà connaître la suite... Qui s'y colle ?



Il plongea la main dans la poche de son pantalon de coton pour y loger la clé et commença à longer la façade de la vieille bâtisse, saisi soudain par le froid vif du petit matin. Il faisait encore nuit et seul un réverbère de faible intensité éclairait à peine le coin de la ruelle. La démarche hésitante et la gorge serrée le vieil homme traversa le carrefour qui menait à la ville alors que des pensées obscures venaient à nouveau tourmenter son esprit embrumé.

Oui, sa bête l'avait quitté hier, elle était son moi intérieur, sa raison de vivre, elle avait fait naître en lui l'inspiration qui avait donné le jour à ses plus belles histoires ; au fil des pages et des années, elle avait laissé libre cours à une imagination débordante et inépuisable pensait-il. Des dizaines de cahiers classés scrupuleusement par années ornaient les étagères de la grande bibliothèque du salon dont lui seul connaissait le contenu depuis plus de trente ans. Oui, la bête c'était « elle », son goût de l'écriture, sa planche de salut, depuis hier en effet la source était tarie.

Le tintement sonore d'une cloche d'école lui fit abandonner brusquement ses pensées et il s'aperçut qu'il faisait maintenant grand jour. C'est alors qu'il croisa son regard qui l'observait avec une telle intensité qu'il tressaillit et se figea sur place...

Vous aussi, envoyez votre suite au Filopathe !

DES OREILLES POUR VOIR



DO IT YOUR SECTE

Non, non, je n'ai pas l'intention de vous présenter un manuel de bricolage – le titre est calqué sur un slogan anglais « Do it yourself » qui signifie « Faites-le vous-mêmes ».

Mais il s'agit bien de sectes. Sujet hélas toujours d'actualité malgré les scandales sanglants qui secouent régulièrement la presse du monde entier. Les enfants de vieux, Gaël et ses galériens, l'ordre du temple scolaire, les témoins de Ragnagna, j'en passe et des pires. Ca vous dit quelque chose ? Mais que le calembour ne vous cache pas la gravité du propos. Derrière un humour féroce, la verve jubilatoire, se cache une analyse très pointue et documentée sur les mécanismes psychologiques, sociaux, judiciaires et financiers qui permettent à ces mouvements d'exister et de prospérer à travers le monde.

L'auteur, Albert ALGOUST est un journaliste de la bande du périodique satyrique HARA KIRI. C'est lui même qui lit son livre et vous comprendrez qu'il s'en donne à cœur joie. C'est un manuel qu'il propose à tous les apprentis gourous qui veulent monter leur secte pour faire du fric facile sur le dos des gogos toujours crédules, prêts à cracher au bassinnet pourvu qu'on leur propose des lendemains qui chantent.

Écoutez, amusez-vous, dégustez, réécoutez, car la charge est lourde et le rire souvent grinçant.

Un livre à lire pour ne pas mourir idiot. Décapant et salutaire.

Évelyne MARCHAL

Les ouvrages cités sont disponibles pour l'emprunt à l'espace Diderot, Bibliothèque de Bordeaux, Cours du Maréchal Juin, ☎ 05 56 10 30 00.

ANNONCE

A Vendre

Siège de bain pivotant, bon état, 35 €
Contacter Mme HIRIART au 05 56 88 56 23.



Cauchemar Solitude

J'ai fait un rêve.

« Bouge pas, je t'ouvre » a nasillé l'interphone.

Moi et mon fauteuil roulant, on a poussé péniblement la porte à groom pour se heurter à une deuxième porte, à groom toujours, mais qu'il fallait ouvrir en la tirant cette fois, et comme par terre il y avait du paillason... (Vous avez déjà essayé de manœuvrer sur du paillason vous ?)

MAIS JE PASSERAI QUAND MÊME !

Si j'avais eu de l'aide ? Par où elle serait passée mon aide pour ouvrir la 2e porte, alors que j'étais au milieu pour bloquer la 1ère ?

MAIS ON NE NOUS EMPÊCHERA PAS DE PASSER, MON AIDE ET MOI !

Dans mon cauchemar solitude, j'embrasse tous ceux qui se reconnaîtront dans la situation.

Et imaginez qu'il y ait eu en plus un portillon avec un digicode, car maintenant il y a toujours un digicode qui vous attend quelque part.

Mais rien ne m'empêchera jamais de passer car je préfère penser que la chauve-souris a le digicode (dans l'excellent sketch de Jean-Marie Bigard). Sinon je devrai lui dire : « digicode, ô digicode... Je te parle d'homme à digicode, ouvre-moi s'il te plaît » (comme dans celui de Marc Jolivet). DH



Réponses des jeux sur les bonbons du Filopathe n°27

Il fallait trouver : l'Angélique de Niort, la Bergamote de Nancy, le Berlingot de Carpentras, la Bêtise de Cambrai, le Bouchon de Bordeaux, le Calisson d'Aix (en Provence), la Dragée de Verdun, les Fruits Confits d'Apt, la Niche de Quiberon (et pas du chien-chien), le Nougat de Montélimar, la Pastille de Vichy, la Praline de Montargis, le Sarment du Médoc et la Violette de Toulouse.

Quant à la confiserie « bosselée », vous l'aviez deviné il s'agit de la praline (de Montargis précisément).

EN AVANT LA MUSIQUE !

TCHAIKOVSKI



Piotr Illitch Tchaikovski est né le 7 mai 1840 dans l'Oural. Son père était un riche industriel et sa mère appartenait à l'aristocratie française. Il est le second fils de six enfants.

Tout petit, il est attiré par la musique : « J'ai commencé à composer dès que j'ai su que la musique existait ».

Son œuvre, mélodieuse et enjouée, est éclectique et s'inspire du folklore russe. Elle est aussi influencée par le romantisme allemand ainsi que par le compositeur français Hector Berlioz. Il affectionne particulièrement Mozart. Tchaikovski a composé une œuvre liturgique à l'intention du culte orthodoxe. Il est précurseur du grand Rachmaninov.

Outre les opéras et symphonies, ce musicien a redonné également au ballet ses lettres de noblesse : Le lac des cygnes, La belle au bois dormant, Casse-Noisette... Certains de ses opéras ont été inspirés par les romans d'Alexandre Pouchkine.

Durant treize années, il entretient une correspondance soutenue avec Nadezhda Von Meck qui deviendra sa mécène et lui offrira les moyens financiers pour écrire sa musique dans de bonnes conditions. Puis, il se marie avec une de ses anciennes élèves qui, elle, l'aimait, mais son mariage sera vite un échec.

En 1871, il profite de vacances pour voyager et rencontre St Saëns et Georges Bizet. Cinq ans plus tard, il croise Liszt mais Wagner, quand à lui, ne le reçoit pas. Il sera un des rares compositeurs de cette époque à avoir eu le même succès que ce dernier.

En 1891 il rejoint les Etats-Unis et fait un triomphe à New-York.

A ses débuts de chef d'orchestre, il éprouvera une très grande angoisse à l'idée d'être jugé par le public. Ses œuvres majeures demeurent le concerto pour violon et le célèbre concerto pour piano.

Outre son œuvre, il a publié de nombreuses critiques musicales.

Le 6 novembre 1893, il meurt du choléra à St Pétersbourg où il a des funérailles nationales.

Caroline DELAPOINTE et Thina CHARABIDZÉ

Enfin :

- Ce musicien, dont la musique était très gaie, disait : « La musique est une révélation ».
- « Le ballet des ballets » c'est ainsi Rudolf Noureev qualifiait « La belle au bois dormant ».
- La vie tourmentée de Tchaikovski inspira à Ken Russel le film « The music lovers » (1970)

Ses contemporains :

L'écrivain Guy de Maupassant, le poète Arthur Rimbaud, le peintre Vincent Van Gogh...



Comité de rédaction du Filopathe :

Pascal Bastier	Thina Charabidzé
Éliane Defournier	Dominique Helgorsky
Laurence Langel	Caroline de Lapointe

Invitées :

Évelyne Marchal	Nicole Augé Khalef
------------------------	---------------------------

Correspondants :

Christian Arnaudin, Philippe Lassalle, Joël Solari...

3 en 1 !

**Mardi 23 janvier 2007 à 18H,
venez fêter avec nous :**

- 1. les 10 ans du Filopathe**
- 2. le nouveau logo GIHP**
- 3. la nouvelle année 2007**



L'ancien



3 en 1 !

**Mardi 23 janvier 2007 à 18H,
venez fêter avec nous :**

- 1. les 10 ans du Filopathe**
- 2. le nouveau logo GIHP**
- 3. la nouvelle année 2007**



L'ancien



BULLETIN D'ADHESION Á RETOURNER AU

GIHP AQUITAINE
436, Avenue de Verdun
33700 MERIGNAC

Je soussigné(e).....
Adresse.....
.....
Date de naissance Tel
Éventuellement nature du handicap

oui, je demande mon adhésion au GIHP en tant que :
oui, je renouvelle mon adhésion au GIHP en tant que :

membre actif **23 €/an** €
membre sympathisant **30 €/an** €
membre bienfaiteur **54 €/an** ou plus €

oui, je vous adresse un don de €

Ci-joint le montant total de €

RÈGLEMENT

par chèque bancaire par mandat
en espèces par virement postal

Fait à le..... 2007
Signature

Je recevrai le reçu permettant de déduire mon adhésion ou mon don de mon revenu imposable dans la limite de la réglementation en vigueur (réduction de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple: pour un don de 100 €, il est possible de déduire des impôts la somme de 66 €)

BULLETIN D'ADHESION Á RETOURNER AU

GIHP AQUITAINE
436, Avenue de Verdun
33700 MERIGNAC

Je soussigné(e).....
Adresse.....
.....
Date de naissance Tel.....
Éventuellement nature du handicap

oui, je demande mon adhésion au GIHP en tant que :
oui, je renouvelle mon adhésion au GIHP en tant que :

membre actif **23 €/an** €
membre sympathisant **30 €/an** €
membre bienfaiteur **54 €/an** ou plus €

oui, je vous adresse un don de €

Ci-joint le montant total de €

RÈGLEMENT

par chèque bancaire par mandat
en espèces par virement postal

Fait à le..... 2007
Signature

Je recevrai le reçu permettant de déduire mon adhésion ou mon don de mon revenu imposable dans la limite de la réglementation en vigueur (réduction de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple: pour un don de 100 €, il est possible de déduire des impôts la somme de 66 €)